

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE

Achères aujourd'hui

JANVIER 2011 | N°15



ANIMATIONS DE NOËL : LA MÉTÉO AU DIAPASON

→ VOIR PAGE 9

PRENONS DATE

L'intercommunalité → 2

ÉDITO. DU MAIRE

→ 3

TOUTE LA VILLE EN PARLE

Compostage collectif → 4

Secours populaire → 4

Un centre éco-tri → 5

Jumelage → 5

Plantes d'Hennemont → 6

Téléthon → 7

QUARTIERS LIBRES

Naturalisations → 8

Nouveaux commerces → 8

DOSSIER

Les transports → 10 à 13

OXYGÈNE

L'actualité sportive
et culturelle → 16 à 19

A VOTRE SERVICE

→ 20 à 22

MÉMOIRE

→ 23

Retrouvez votre magazine
sur www.mairie-acheres78.fr

INTERCOMMUNALITÉ

1^{er} PAS VERS LE REGROUPEMENT

Quoi de mieux que la salle des Mariages pour annoncer une future union ? Jeudi 13 janvier, en mairie de Poissy, une dizaine de maires - dont celui d'Achères - se sont réunis pour annoncer la création d'une association de préfiguration, étape préalable à l'intercommunalité qui devra être effective en 2013.



Les maires des communes voisines de Poissy se donnent deux ans pour réfléchir à la meilleure union possible

La réforme des collectivités territoriales adoptée fin 2010 a fixé un calendrier que les communes devront respecter sous peine de ne plus maîtriser leur destin. Et les échéances de la mise en œuvre de la loi arrivent vite : le 31 décembre 2011, le préfet devra produire le schéma départemental de coopération intercommunale élaboré avec les représentants des collectivités et le 1^{er} juin 2013, la carte intercommunale devra être achevée. À cette date, les communes n'ayant pas encore adhéré à une structure intercommunale se verront imposer par le préfet un regroupement qu'elles n'auront pas choisi. Il est donc important d'anticiper et de réfléchir ensemble, c'est tout le sens de la démarche initiée par les élus, de toutes tendances politiques, rassemblés à Poissy. Alain Outreman a évoqué cette réforme qui rend l'intercommunalité obligatoire : « À Achères, nous avons toujours été "frileux" quant à cette réforme car à terme elle entraîne la disparition des communes et une diminution du nombre des élus proches de leurs concitoyens. Les décisions seront prises loin des lieux de vie. D'autres outils existent pour travailler sur des projets extra-communaux : les syndicats intercommunaux, souples et non figés, le SCOT, le SDRIF, l'OIN... ». L'an passé, des réunions d'échange ont déjà eu lieu afin de dresser un premier diagnostic concernant les villes intéressées par une

intercommunalité "naturelle" centrée autour de Poissy. Achères, Poissy et Conflans ont été les premières à susciter une telle démarche et aujourd'hui 10 villes font partie de l'association de préfiguration créée pour travailler ensemble : Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Les Alluets-le-Roi, Maurecourt, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Poissy, Vernouillet et Villennes-sur-Seine ont décidé de réfléchir à leur avenir partagé. Ces dix communes se trouvent en bordure de Seine ou dans le périmètre de l'OIN Seine-Aval. Alain Outreman, relayé par ses homologues, a parlé d'une intercommunalité reposant sur la confluence sans pour autant fermer la porte à de nouveaux membres. Si le maire d'Achères n'est pas hostile à l'entrée de Saint Germain-en-Laye - les deux villes partageant des problématiques communes (plaine, gare, station d'épuration, forêt, future plateforme portuaire) - il a été clair sur la position des dix : « L'association est ouverte mais nous ne voulons pas de position hégémonique, a-t-il déclaré en faisant référence aux maires

Une « interco » autour de la confluence

Alain Outreman



de grosses villes qui voudraient imposer leur dictat. La cohérence de territoires et la réponse aux besoins des populations doivent prévaloir. » Le cadre de vie, la concertation, les actions concrètes ont aussi été mis en avant par les maires présents. Si une ville n'est pas d'accord, elle peut quitter l'association et chacune dispose d'une voix lors des votes (règle de l'unanimité). « Jusqu'à présent, les intercommunalités se sont trop souvent faites selon les affinités politiques et pas suivant des projets de développement et des besoins des populations », a conclu Alain Outreman. Représentant près de 120 000

habitants, la future communauté d'agglomérations aura en charge le développement économique et l'aménagement du territoire, le logement ou les transports. Gageons que face aux enjeux que sont le Grand Paris ou l'OIN Seine-Aval, le poids de l'intercommunalité permette de se faire entendre et d'amender des projets bouclés d'avance.

CONSTAT SOCIAL

2010 UNE ANNÉE DIFFICILE ET DE FRUSTRATION



Marquée par la poursuite et le durcissement d'une politique régressive, l'année écoulée s'est soldée par une hausse des inquiétudes face aux enjeux sociaux (emploi, pouvoir d'achat, logement, retraite, santé). En témoignent 72% des Français qui estiment vivre moins bien qu'il y a cinq ans.

Bien que 7 Français sur 10 se soient opposés quatre mois durant à la réforme des retraites, le gouvernement est resté sourd, accélérant son train de réformes antisociales avec casse des services publics et plan d'austérité à la clef. Les discriminations et exclusions se sont accrues, donnant des gages à un FN menaçant.

À Achères, nous avons fait le choix de poursuivre la politique engagée pour le mieux-vivre de chacun d'entre vous et de maintenir l'ensemble des services nécessaires à votre quotidien. Après les inaugurations et le lancement de nouveaux chantiers, 2011 verra la rénovation de la maison de quartier Jacques-Prévert et de la salle Marcel-Pagnol, la reconstruction de la maternelle Saint-Exupéry, la création d'une nouvelle entrée de ville aux Plantes d'Hennemont et d'un nouveau centre-ville avec des logements de qualité, des commerces de proximité et une avenue de Stalingrad refaite à neuf.

D'autres projets font l'objet de notre réflexion à laquelle vous serez associés. Privée d'autonomie aussi bien politique que financière, Achères - comme toutes les communes - devra se mobiliser pour que nous puissions préserver notre capacité à satisfaire vos besoins. 2011 ne doit pas être la salle d'attente d'échéances électorales mais celle d'une année de gestation pour développer ensemble résistances et dynamiques.

Si le monde se débat entre conflits, catastrophes et pauvreté face au règne sans partage du FMI, les peuples résistent et combattent pour leur liberté. L'actualité tunisienne témoigne bien que rien n'est immuable. C'est donc à l'avènement d'un véritable changement que vont mes vœux pour l'année nouvelle. Qu'elle soit pour vous l'année de toutes les réussites, des bonheurs inattendus au quotidien.



Alain Outreman,
Maire d'Achères

VIE MUNICIPALE

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT (SUR RENDEZ-VOUS)

- **Alain Outreman, maire :**
01 39 79 64 05
- **Rachel Derouault,**
1^{ère} adjointe : Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Vie scolaire. 01 39 79 63 08
- **Pascal Fraudin,**
2^e adjoint : Finances. 01 39 79 64 05
- **Gaëtane Pinier,**
3^e adjoint : Action sociale, Solidarité, Santé, Personnes âgées, Logement, Personnel communal. 01 39 79 64 23
- **Julien Chanteau,**
4^e adjoint : Culture. 01 39 22 23 58
- **Elisabeth Le Riboteur,**
5^e adjointe : Développement durable. 01 39 79 64 05
- **Pascal Rigaud,**
6^e adjoint : Patrimoine immobilier, Domaine public, Transports, Sécurité. 01 39 79 64 80
- **Nicole Bineau, 7^e adjointe :**
Urbanisme, Politique de la ville. 01 39 79 64 05
- **José Da Silva, 8^e adjoint :**
Sports, Jumelages. 01 39 22 23 63
- **Jean-René Jugeau,**
9^e adjoint : Relations publiques, Fêtes et cérémonies, Vie associative, Citoyenneté. 01 39 22 23 62



EN BREF

CONCOURS VILLES
FLEURIES 2010ACHÈRES
"HORS
CONCOURS" !

Dans la 5^e catégorie (ville de 15 001 à 30 000 habitants), Achères a obtenu un prix spécial du jury, le prix d'honneur, destiné à la commune qui a reçu plusieurs distinctions au concours depuis quelques années. Elle est donc classée première, « Hors concours » et proposée au concours régional 2011. Le thème 2011 du concours départemental des villes et villages fleuris : « Routes et chemins fleuris : promenades au quotidien ».

FORMATION 18/25 ANS

MÉTIERS DE
LA SÉCURITÉ

La municipalité propose, grâce à des financements d'État, une aide à la formation aux métiers de la sécurité à destination des 18/25 ans. Elle permet d'intégrer un centre de formation, l'INFISS, avec un coût réduit pour le bénéficiaire et de préparer le CQP-APS SSIAP1, diplôme qualifiant. CV et lettres de motivation sont à déposer au Cyb'Info.

ENVIRONNEMENT

LANCEMENT DU COMPOSTAGE
COLLECTIF

Premier dépôt de déchets verts dans les composteurs disposés à la résidence de l'Orée du Bois.

Samedi 27 novembre, en prélude à l'opération « Qui veut sauver la planète ? » (voir Achères Aujourd'hui n°14), le lancement du compostage collectif a été initié à la résidence de l'Orée du Bois. Une opération d'importance faisant de cette résidence le premier site achérois du genre.

Cette initiative s'est déroulée en présence des élus Pascal Rigaud et José da Silva, respectivement adjoints chargés des Transports/Patrimoine/Domaine public et des Sports, d'Alain Léger, président du conseil syndical, de Ludovic Gain, référent compostage du site, de techniciens municipaux - Marc Raymond, responsable assainissement/déchets et Jean-Yves Cazal, ambassadeur du tri - et d'une quinzaine de volontaires.

La matinée a débuté par une formation théorique et pratique assurée par Jean-Jacques Fasquel (Sté CompoSt'ory), le maître composteur chargé du suivi sur le site, puis du montage des bacs et du démarrage du compostage avec les premiers apports de déchets. Avant de clore cette opération devant le verre de l'amitié, des bio seaux ont été remis aux participants ayant signé le règlement des composteurs.

SECOURS POPULAIRE

MERCİ AUX DONATEURS



Suite aux différentes actions caritatives entreprises par le comité achérois du Secours populaire, les responsables tiennent à remercier l'ensemble des généreux donateurs. À l'occasion de la collecte alimentaire, réalisée les 19 et 20 novembre au centre commercial Leclerc, le comité remercie le personnel de l'hypermarché tout comme il adresse ses remerciements au personnel municipal qui a concouru au succès de la braderie organisée les 3, 4 et 5 décembre salle Boris-Vian.

Les dons et l'argent récoltés lors de ces manifestations sont redistribués pour l'achat de denrées alimentaires et de première nécessité ou sous forme d'aide financière aux plus démunis. Ainsi, vendredi 17 décembre, salle Marcel-Pagnol, le Secours populaire a proposé un libre-service de Noël pour les Achérois dans le besoin. Les personnes concernées ont reçu un colis repas « spécial réveillon » (chocolats, saumon, poulet/steack, fromage, bûche...) assorti de produits essentiels (café, huile, sucre, pâtes...) et des jouets. Un geste solidaire et chaleureux en cette période de fêtes.



DÉCHETS

OUVERTURE D'UN CENTRE ECO-TRI

Un centre Eco-Tri a ouvert ses portes en décembre 2010 à Achères. Situé à côté de la déchetterie communale, chemin des Hautes-Plaines, il permet aux professionnels d'y apporter leurs déchets. Sont acceptés : béton de démolition, terres inertes, amiante-ciment, gravats, plâtre, déchets mélangés, papiers/cartons, pneumatiques, bois de démolition, déchets spéciaux, végétaux et souches. Par ailleurs, ce centre assure la vente de matériaux divers (béton, sablon, sable, terre, gravillons, etc.).

→ Ouverture du lundi au jeudi de 7 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 45. Le vendredi de 7 h 15 à 12 h et de 13 h à 15 h 45.

→ Tarifs : se renseigner au 01 39 72 22 84 aux horaires d'ouverture.

Déchets d'activités de soins

Depuis juin 2010, la ville d'Achères a mis en place un service de collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) pour les particuliers en auto-traitement qui produisent des déchets piquants, coupants, perforants.

En effet, de par leur caractère dangereux, ces déchets ne peuvent être traités dans le

circuit traditionnel des ordures ménagères. Les malades, déjà obligés de faire face à des traitements relativement lourds, n'avaient aucune solution satisfaisante pour l'élimination de leurs déchets.

En pratique, pour les particuliers en auto-traitement, il suffit de se rendre dans l'une des 5 pharmacies participantes et de retirer un conteneur de un litre. Une fois plein, il leur sera échangé contre un vide. Tous les frais liés à cette collecte sont pris en charge par la ville. Cette collecte permet de répondre aux nouvelles pratiques sociales de la population, d'éviter les risques de pollution des sols et des nappes phréatiques, mais aussi de protéger les agents chargés de la collecte des déchets ménagers.

→ Pharmacies participantes :

- Zerrouk › 40 bis, av. de Conflans
- Delahousse › Centre Commercial Le Grand-Cèdre
- Alban Ruban › 12, avenue de Stalingrad
- Gozlan › 5, avenue Maurice Thorez
- Pillonnet › 11, place du 14 Juillet

Les DASRI des professionnels de santé (médecins, infirmières, ...) sont exclus de ce dispositif.

ACHÈRES-GROSSKROTZENBURG

MARCHÉ ET CONCERT DE L'AVENT



Samedi 27 novembre, le comité de jumelage Achères-Grosskrotzenburg proposait son traditionnel marché de Noël sur le parvis de l'église. L'occasion de trouver une idée de cadeau original pour ceux qui ont bravé le froid ambiant. Marquée par un temps hivernal, cette journée inspirait plutôt à rester chez soi. Néanmoins, les exposants avaient répondu à l'appel du comité de jumelage franco-allemand en installant leurs stands d'objets artisanaux (couronnes de l'Avent, bijoux, porcelaine, broderie, photos encadrées) devant l'église. À 20 h 30, le concert de l'Avent

animé par le "Junger Chor" d'Ulli Lindenfeld et l'école de musique d'Achères a rassemblé un nombreux public dans l'église Saint-Martin. Une preuve que la tradition de Noël est aussi vivace chez nos amis d'outre-Rhin que chez nous.

EN BREF

CCAS

SCIENCES POUR TOUS

Le CCAS d'Achères, en partenariat avec le Parc aux Etoiles de Triel, vous propose de participer à "Questions de Sciences, Enjeux Citoyens", sur le thème de l'alimentation. Ce projet est porté par le groupe GLV (Gardons le Lien dans la Ville).

Il s'agit d'un cycle de réflexion transdisciplinaire sur les sciences avec la volonté de donner la parole aux citoyens à travers l'organisation de débats locaux. Son objectif est de construire une identité francilienne en matière de débat public autour de questions scientifiques, en invitant des habitants à échanger autour de la question de l'alimentation et à s'inscrire dans une même démarche. Les participants au projet se rassemblent autour de la problématique de l'alimentation. Cette thématique étant vaste, le groupe élabore sur la base d'une sous thématique qu'il aura choisie, un parcours de réflexion qui s'achèvera par la production d'une "restitution" sur le support de son choix : vidéo, blog, article, exposition... En mai ou juin 2011, les 60 groupes d'habitants de la région Île-de-France participeront à la rencontre régionale QSEC. •

INFOS • Stéphanie Thevenet,

01 39 79 64 29 ou 06 78 44 96 00

ou ssthevenet@mairie-acheres78.fr

EN BREF

INSEE

ENQUÊTE SUR
LE CADRE
DE VIE ET LA
SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 17 janvier au 16 avril 2011 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. •

SANTÉ

SOINS
À DOMICILE

Un nouveau cabinet d'infirmières vient d'être créé par Mmes Aïcha Dumesnil et Christelle Ripaud, infirmières diplômées d'État, au 6 rue Pablo Picasso à Achères. •

**Info + Tél : 01 74 12 24 44
et 06 13 28 39 35.**

PLATE-FORME PORTUAIRE

ACHÈRES : FUTURE PORTE
MARITIME DE PARIS ?

C'est dans une salle du Sax bondée, jeudi 25 novembre, que la Ville a présenté aux élus du secteur et aux acteurs concernés le projet de plate-forme portuaire de Ports de Paris qui devrait voir le jour sur la plaine en 2020. Une réalisation qui ferait d'Achères un des pôles économiques stratégiques à la confluence Seine-Oise.



On peut penser que finalement l'épandage a été un mal pour un bien : il a permis à la commune de conserver une réserve foncière qui lui permet aujourd'hui d'être au centre de projets qui concernent d'abord les Achérois et les habitants de la confluence mais également la métropole francilienne...

Le programme de la journée a commencé en mairie, en début d'après-midi, avec une réunion de préfiguration du comité syndical «Paris-Achères» et la signature de la «déclaration d'intentions» entre Achères, Paris et Ports de Paris. Les représentants de la capitale et de l'établissement public ont aussi été conviés à une visite guidée du site et des environs (gare de triage, Achères plage, Chemin neuf, chantier naval, confluence, Siaap).

Le soir, sous l'intitulé "Achères, plaine d'ambitions", Alain Outreman, maire de la ville, Hervé Martel, directeur général de Ports de Paris, Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris, chargé de Paris Métropole, et Daniel Bazin, de la Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France, ont présenté le projet de plate-forme portuaire multimodale de 420 ha qui complètera le réseau actuel (Gennevilliers, Bonneuil,

Limay) en doublant la capacité globale d'accueil à 600 000 conteneurs par an.

Le Grand Paris a identifié Achères comme pouvant devenir la nouvelle porte maritime de Paris en raison de sa situation unique à la confluence Seine-Oise. Dans cette optique, le projet initial de plateforme portuaire verrait son emprise passer de 120 ha à 420 ha, avec un nombre important d'emplois créés. La construction du port d'Achères répond à un double objectif : hausse de 25 % des modes de transports alternatifs à la route et augmentation du trafic fluvial engendrée par le canal Seine-Nord et la montée en puissance de Port 2000 (Le Havre). Si l'infrastructure ferroviaire existe avec la gare de triage Grand-Cormier, il faut régler les liaisons routières.

Il reste aussi à trouver les financements de cet équipement «exemplaire et innovant». Un des autres souhaits de la ville est de limiter les impacts paysagers et environnementaux d'un projet d'une telle envergure implanté entre fleuve et forêt. Alain Outreman a conclu cette soirée en appelant à poursuivre le travail car l'avenir du territoire concerne l'ensemble des populations et en premier lieu les Achérois.

TÉLÉTHON 2010

ACHÈRES : TOUJOURS MIEUX !

Antonio Masina, président de l'OMS, organisateur et coordinateur du Téléthon sur la ville dresse le bilan de l'édition 2010.



Samedi soir, le montant du chèque s'élevait à 6681,33 euros

Le 24^e Téléthon achérois s'est achevé avec un compteur de 8411,59 euros : un chiffre en hausse par rapport aux années précédentes. Ces résultats obtenus dans un contexte particulièrement difficile, aussi bien sur le plan météorologique que sur le plan économique, montrent bien le lien qui unit les achérois et l'AFM. Je sais combien la municipalité, les associations et les Achérois se sont investis afin que ce Téléthon 2010 soit une réussite. Je remercie tout le monde du fond du cœur

d'avoir donné le meilleur de lui-même tout au long de ces 15 heures et depuis plusieurs mois pour la plupart d'entre vous. Les avancées thérapeutiques pour les maladies rares sont importantes et cette médecine de demain bénéficiera et bénéficiera de plus en plus à des maladies beaucoup plus fréquentes. Comme dit la petite Juline « *On a tous raison d'y croire* », à condition que chacun de vous y mette du sien. Je tiens à remercier tout particulièrement le Centre Leclerc, ED, la SEFO, le foyer Pompidou, le personnel et les bénévoles, les associations Vermeil Service et Rencontre, La Boule d'Or, le Cloca, GLV, les Crampons achérois, le Don du sang, AKM, Solidarité Achères-Haïti, la Batterie Fanfare, Handi HR 78, l'association Ahu Tiare Nui, le CSA, l'équipe du service des Sports, l'équipe de l'AS INJA (institut national des jeunes aveugles), les CME/CCJ, le CCAS, Afro Kreol Mouv, Soleil des Îles, M. Colmar, photographe au centre culturel, la compagnie Ens'batucada, le Sax, Luso Culturelle, les services de la Mairie d'Achères, car sans eux, rien de tout cela n'aurait été possible. Je remercie également toutes les personnes

présentes aux points dons : La Boule d'Or, Mme Bouvier et M. Drecourt, M. Germain, M^{elle} Cardine (Cloca), AKM, Solidarité Achères-Haïti, Mme Scagni, Mme Zermano, M. Contin, M. Martin, les commerçants de la galerie marchande Leclerc, Saint Alban, jeux vidéo.fr, la pharmacie Delahousse, Nocibé et le Wok pour leur accueil. Les commerçants du centre-ville : Pharmacies Gozlan et Zerrouk, les restaurateurs Chez Angelo et Don Giovanni, la "jeannerie" Saïd, les salons de coiffure Michel et Danielle et Manu Coiffure, la boulangerie La Huche à Pain, le Contrôle technique achérois, Davigel, Miko, le Cercle Vert. J'espère n'avoir oublié personne, veuillez m'en excuser si cela est le cas.

Je tiens également à adresser des félicitations spéciales à ce petit garçon qui n'a pas hésité à donner les pièces qu'il avait dans sa tirelire. Un grand merci à lui et à vous tous pour votre générosité et votre investissement. J'espère que nous nous retrouverons lors du 25^e Téléthon.



GLV

COUSCOUS ROYAL

« Mutualisons nos savoir-faire afin d'augmenter nos gains », telle était la devise des membres du groupe GLV (Gardons le Lien dans la Ville), accompagnées de Stéphanie Thevenet, médiatrice sociale au CCAS, et des associations AKM et Solidarité Achères-Haïti. En effet, dans le cadre de la 24^e édition du Téléthon, ensemble, elles avaient choisi de vendre un repas aux couleurs de la solidarité. C'est au sein de la cuisine semi professionnelle de l'épicerie sociale et solidaire, dans une ambiance chaleureuse, qu'elles ont préparé un couscous royal et un dessert des Antilles (Montblanc) qu'elles ont ensuite proposés au public le vendredi 3 décembre au gymnase Pierre-de-Coubertin. Sur place, le Cloca organisait un match de volley. Différentes équipes avaient répondu présentes à l'appel du sport. Ainsi, une équipe municipale composée d'élus de la ville, une autre formée par l'association des commerçants d'Achères, une par les membres du Cloca et enfin un bon nombre d'habitants de la ville, se sont affrontés pour la bonne cause. Et comme le dit si bien le dicton, « Après l'effort, le réconfort ! » : outre le repas confectionné par GLV et les associations, AKM avait également préparé un chocolat chaud aux épices odorantes et du pain au beurre. L'association Handi'HR 78 quant à elle proposait diverses boissons chaudes ou fraîches, des barbes à papa et des friandises pour petits et grands.

EN BREF

RENDEZ-VOUS
FAUT QUE ÇA
DANSE !



Les prochains rendez-vous des thés dansants à Boris-Vian sont prévus les dimanches 6 février et 6 mars prochains. •

SOLEIL DES ÎLES
REPAS
DANSANT

L'association Soleil des Îles vous invite à sa "Soirée Blanche" qui aura lieu le samedi 12 février 2011, de 20 h à 2 h du matin à la salle Boris-Vian. Rendez-vous tout de blanc vêtu !
Réservation : 01 39 11 29 47, 06 37 33 75 44, 06 84 99 45 63.
Entrée : 20 € par personne. •

CITOYENNETÉ

19 ACHÉROIS NATURALISÉS



Les nouveaux Français : Carlos et Maria Dos Santos (Portugal), Francine Enyegue Abada (Cameroun), Houria Gesrel et Sifakes Mili (Algérie), Elie, May, Raudi et Elma Hweis (Liban), Julie et Louis Kouba Nkouamoussou, Naomie Bella-Ouamba (Congo), Marcelline Mokam Wabo (Cameroun), Belkacem et Zouleikha Regaigui (Algérie), Oumou, Assétou, Sidi et Modière Sacko (Mali).

Lundi 17 janvier, en sous-préfecture de Saint Germain-en-Laye, Philippe Court, le sous-préfet, a remis leur certificat de nationalité française à 19 Achérois (11 adultes et 8 enfants). En présence d'Alain Outreman, maire

d'Achères, les bénéficiaires ont, chacun à leur tour, reçu le document officiel des mains du représentant de l'État. La cérémonie s'est conclue par l'hymne national chanté par l'ensemble des personnes présentes.

COMMERCE

DEUX NOUVELLES ENSEIGNES

Deux nouvelles enseignes viennent d'ouvrir leurs portes dans la ZAC des Communes : Primeur Price, fruits & légumes et épicerie, et Leader Price, spécialiste du hard-discount. Ouvert mi-novembre sur l'ancien site du magasin de chaussures Chauss'Prix (allée du Céleri), Primeur Price, comme son nom l'indique, vend principalement des fruits et légumes provenant quotidiennement de Rungis, mais pas seulement : épicerie, crèmerie, charcuterie et boissons complètent l'offre de ce magasin indépendant tenu par un ancien Achérois. Depuis le 20 décembre, Leader Price s'est

installé sur l'emplacement de King Jouets aux Arches du Grand-Cèdre (entre la Halle aux chaussures et Casa). Sur 1000 m² de surface de vente, cette enseigne, propriété du groupe Casino, propose majoritairement des produits de sa propre marque à prix discount ainsi que des marques nationales.

→ **Primeur Price** : ouvert du mercredi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30. Mardi et samedi de 9 h à 19 h 30 sans interruption. Dimanche de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h. Fermé le lundi.

→ **Leader Price** : ouvert du lundi au samedi de 9 h à 21 h.



ANIMATIONS DE NOËL

SOUS LES FLOCONS



TRANSPORTS COLLECTIFS

UN ENJEU SOCIÉTAL

Ligne à grande vitesse, Arc Express, Orbival, Métrophérique, Eole, que de projets s'entrecroisant et dont on ne voit pas la concrétisation. Au niveau national, les projets se bousculent mais ont du mal à aboutir. Dans les transports au quotidien, ce sont les utilisateurs qui se bousculent et arrivent en retard ! Il suffit d'évoquer, au niveau local, le RER A et ses retards réguliers avec l'absence de toute communication au mépris des usagers. Bien que la question des transports soit au cœur des préoccupations, aucune décision n'est prise !

Le transport se pose aussi en terme économique non seulement pour faciliter le déplacement des personnes mais également pour les marchandises. La route seule, comme jadis, n'est plus la solution d'avenir. Pour exemple, le fret ferroviaire et le fret fluvial représentent un atout incontournable pour demain. Ces modes d'acheminement, très développés hier, ont perdu leur intérêt au profit du transport routier. Il n'est qu'à voir ce que sont devenus aujourd'hui le site d'Achères Grand-Cormier triage et la navigation fluviale sur la Seine. Achères est concernée, car notre ville est au centre d'un nœud ferroviaire existant et sous-exploité, au cœur de la confluence Seine et Oise. Nous sommes aujourd'hui intéressés par l'installation prochaine d'un port de fret. Même s'il nous faudra accepter cet équipement de l'État, rien ne nous empêche de le lier à d'autres projets en cours et à de nouvelles ambitions et à exiger la prise en compte de nos doléances.

Le projet du Port de Paris pose la question de l'A104. Avec vous, nous continuerons à refuser son passage en zones urbanisées et proposer le tracé bleu, à savoir un passage sous la forêt. Cette question ouvre aussi le débat sur la déviation de la RD 30 que nous souhaitons voir transformée en

véritable boulevard urbain liant notre centre-ville à la Seine via la plaine. Ce projet doit favoriser le retour inconditionnel du fret ferroviaire dont les infrastructures existent à la gare Grand-Cormier et ne sont plus exploitées. Il faut aussi penser à la traversée de la Seine qui est bien insuffisante aujourd'hui et qui ne concerne pas qu'Achères : il est indispensable pour obtenir un réseau et une logique de transport de réfléchir en territoire (Achères, Poissy, Conflans, Saint-Germain, Cergy et environs). Enfin, nous devons militer pour une gare LGV sur Achères dans le cadre du projet de ligne grande vitesse Normandie.

Plus localement, les Tangentielles ouest et nord doivent être réouvertes en urgence. Ces projets vieux de 30 ans ne sont que d'anciens réseaux plus connus sous le nom de grande ceinture. Ils permettraient de reconnecter en liaison ferroviaire rapide notre ville à Versailles, Cergy et à la partie nord de la banlieue parisienne. Le projet de



prolongement de la ligne RER E, dite Eole, reliant la gare Saint-Lazare à Mantes par nos territoires doit s'arrêter à Achères.

Enfin, il est urgent de restructurer notre ligne urbaine d'autobus, la ligne 24. Depuis quelques mois, la municipalité est en négociation avec le STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France), seul organisateur et décideur dans ce domaine.

Il s'agit d'un projet concret allant dans le sens du développement urbain qui préfère le transport collectif à la voiture.



LE MOT DE L'ÉLU

Pascal Rigaud, adjoint chargé du Patrimoine, Domaine public, Transport et Sécurité

Depuis que l'Homme s'est organisé en société, le transport, sous toutes ses formes, lui a permis d'évoluer, d'apprendre et de se développer.

Sans revenir sur le passé, l'urbanisation nécessaire des années 60 qui devait répondre à une crise du logement importante, ne s'est pas attardée suffisamment sur l'organisation et l'harmonisation du transport. Et pourtant, de nombreux systèmes existaient et faisaient leur preuve sur l'hexagone avec un réseau ferré bien maillé et un transport fluvial soutenu.

Les années ont passé et la route l'a emporté au nom probablement de l'économie liée au pétrole. Chaque concitoyen s'est doté d'un véhicule et camions et autocars ont remplacé le fer et l'eau. Aujourd'hui, une nouvelle crise économique et pétrolière, ainsi que l'avenir de la planète, nous obligent, fort heureusement, à traiter le transport différemment. C'est un réel enjeu qui doit permettre à l'Homme de reprendre sa place au centre de la société et non plus la subir.

Sur le plan social, le ferré contribuera fortement à créer des emplois, le fluvial également avec toute sa logistique directe et indirecte et, bien entendu, l'environnement sera moins affecté.

Les transports collectifs doivent aussi être accompagnés et rapidement car on connaît les désagréments journaliers dûs aux dysfonctionnements du RER A par exemple.

Pour les villes, un réel effort urgent doit être mis en œuvre. Le STIF doit prendre conscience que ce domaine est un ensemble de pièces qui forment une architecture cohérente du déplacement quel qu'il soit. On ne peut pas traiter le transport local sans parler de desserte interne reliant les lieux d'activité de la ville sans cohérence avec le "transport plus" qu'est le ferré. Ceci implique des infrastructures nouvelles à réaliser en concertation avec les habitants et aussi une démarche collective pour que les institutions agissent dans le bon sens. C'est en cela que la municipalité, consciente de ses atouts, s'engage à améliorer le transport local mais également exige la réouverture de la Grande Ceinture, des mesures pour le RER A, un arrêt du RER E (Eole) à Achères et surtout la réutilisation du fret ferroviaire qu'un projet de port autonome remet d'actualité. En ce qui concerne les voies routières, Achères ne doit être coupée en deux par une autoroute, mais celle-ci devra utiliser un autre tracé, non urbain, la déviation de la RD 30 quant à elle doit devenir un boulevard urbain à taille humaine.



EN BREF

TRANSPORTS

MAIS OÙ SONT PASSÉS LES "ABRIBUS" ?



Vétustes et dangereux, les 37 points d'arrêts de transports en commun situés sur le territoire de la commune ont été démontés afin d'être refaits. Une procédure d'appel d'offres avait été lancée en 2010 mais est restée infructueuse à cause des encarts publicitaires qui ne sont attractifs pour les annonceurs que le long de la RD30. En effet, la publicité permet de financer les abribus et surtout leur maintenance. Une nouvelle consultation d'entreprises va être lancée prochainement pour trouver un prestataire. Parallèlement, la municipalité a démarré la mise en accessibilité des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite. Ces travaux ont commencé à la mi octobre 2010 et s'achèveront fin mars 2011. Le coût de ces transformations (surélévement des quais + revêtement) s'élève à 560 691 € TTC, financé à 50 % par la Région et à 50 % par le Stif (cette mise aux normes ne coûte rien à la ville).

TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS LOCAUX

PLUS DE TRANSPORTS EN COMMUN

Depuis 2 ans, la commune étudie la refonte de son réseau. Le chantier de désenclavement du quartier des Plantes d'Hennemont, en créant une nouvelle entrée de ville, marque le coup d'envoi de la phase 8 du Schéma de Cohérence Urbaine et participe à cette amélioration.

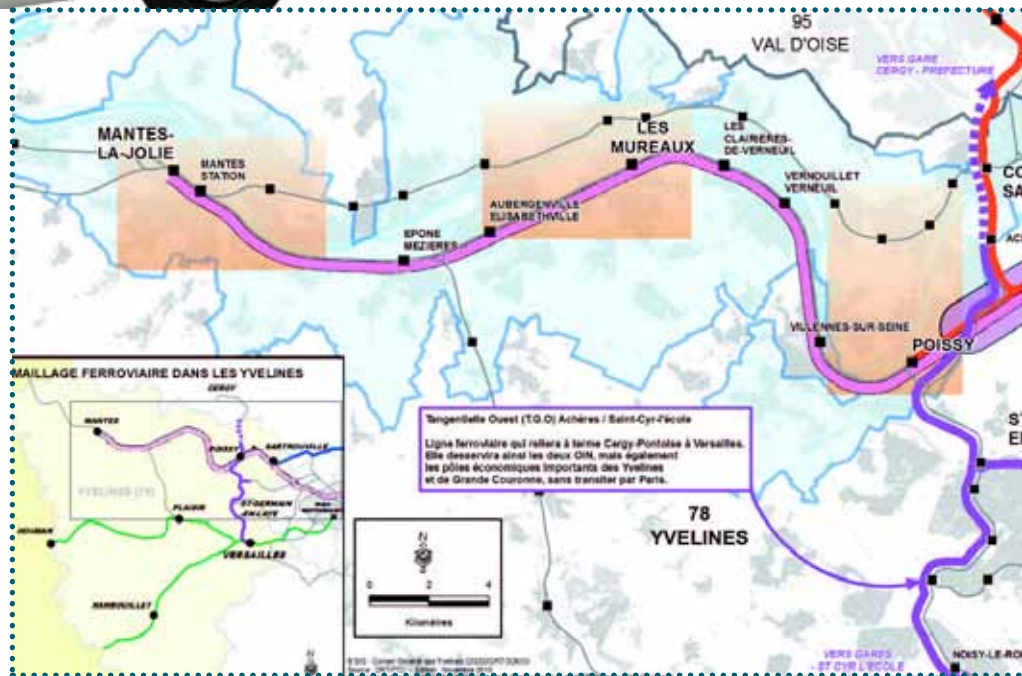
À propos des lignes de bus passant à Achères, la ligne 24 compte actuellement 4 "sous lignes" ce qui en fait un véritable "circuit d'initiés". Un manque de lisibilité, de fréquence et d'amplitude, auquel la municipalité veut remédier. L'objectif est d'aboutir

à deux boucles qui couvrent tout le territoire de la commune en augmentant les fréquences (10 minutes d'une extrémité à l'autre). Il consiste aussi à étendre l'amplitude plus tardivement et à augmenter l'offre le samedi et le dimanche. Le coût de ce développement est estimé à 800 000 €.

Aujourd'hui, Achères et Conflans-Sainte-Honorine participent au financement des services réguliers de transports routiers de voyageurs exploités sur leur territoire (depuis juillet 2002). Elles sont liées à la société Veolia Transport par une convention de réseau intercommunal. Le nouveau cadre contractuel défini



par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), autorité organisatrice des transports de voyageurs en Île-de-France, qui s'est traduit par l'adoption d'un contrat dit "de type 1" auquel devrait succéder un contrat dit "de type 2", rend nécessaire un redéploiement des relations entre les villes



et le transporteur. Dans un souci de cohérence des droits et obligations des parties et afin de tenir compte des évolutions du réseau de transport public du bassin Achères/Conflans, une nouvelle convention a été signée en avril 2009. L'objectif du contrat de type 1 était de préparer les futures évolutions réglementaires européennes (à partir de 2016) et le basculement vers le contrat de type 2 intégrant de nouveaux indicateurs en matière de qualité de service. Ce contrat de type 2, applicable début 2011, portera sur le périmètre d'un réseau ayant une double cohérence transport et économie. Il permettra également de fonder plus précisément la rémunération sur les coûts propres de chaque réseau et de préparer l'autorité organisatrice comme les entreprises, à de futures mises en concurrence. L'aspect territorial et financier y sera donc abordé avec des exigences plus rigoureuses en termes d'offre et de qualité de service. Ce contrat de type 2 s'apparente fortement à une délégation de service public sur un réseau local de transport.

On ne peut pas localement parler de transport sans aborder la circulation et, dans ce domaine, la municipalité a mené une campagne de concertation avec les habitants suite à l'adoption, en

juin 2010, des trois 3 schémas directeurs concernant la mise en accessibilité du domaine public (en collaboration avec la commission d'accessibilité), les pistes cyclables et le plan local de réduction de la vitesse.

La mise en accessibilité a démarré par les trottoirs de l'avenue de Conflans et elle se poursuit avenue G.-Bourgoin. Au sujet du schéma de circulation cyclable, les demandes de subventions seront proposées au budget 2011. La mise en application sur le terrain concernera la rue Jules-Guesde jusqu'à la gare par l'avenue de Conflans et la rue Georges-Bourgoin jusqu'à la place du 14-Juillet via la rue Rouget-de-l'Isle. Quant au plan de modération de la vitesse, le quartier du Montsouris a été mis en zone 30 à titre expérimental le dernier trimestre 2010. Des ralentisseurs, giratoires, coussins berlinois, ont vu le jour sur de nombreux axes communaux. Au vu des plaintes reçues en mairie, la diminution de la vitesse fait l'unanimité chez tous les Achérois. Les quartiers concernés seront consultés dans les trois mois à venir afin de déterminer ensemble les meilleurs aménagements de voiries qui pourront répondre aux nouvelles problématiques.

EN BREF

PRATIQUE
LIGNE 5



→ Offre Semaine

Du lundi au vendredi de 5h à 22h21.

- Fréquence : 10 minutes en heures de pointe et 20 minutes en heures creuses. Durant les vacances scolaires, passage à 30 minutes en heures creuses.

→ Offre week-end

Le samedi de 6h à 20h50, fréquence de 30 minutes.

Le dimanche de 8h à 20h50 fréquence d'une heure. •

LIGNE 24

5 Circuits : A - B - C1 - C2 - ZA.

→ Offre semaine

Du lundi au vendredi de 5h07 à 21h54.

- Fréquence : environ 10 minutes en heures de pointe et 40 minutes en heures creuses.

- Pas de changement pendant les vacances scolaires.

→ Offre week-end

Fréquences d'une heure.

Le samedi de 6h35 à 20h23.

- 30 minutes de fréquence.

Le dimanche de 16h12 à 19h35

- 30 minutes de fréquence. •



“
Tangentielles ouest et nord : des projets vieux de 30 ans ne sont que les anciens réseaux plus connus sous le nom de grande ceinture.
”

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2010

Signature du contrat de délégation de service public pour la construction d'un parc relais en ouvrage à la gare et l'exploitation du stationnement en ouvrage et en surface sur voirie

Le Conseil municipal valide le choix de la société SPIE AUTOCITE comme délégataire du service public pour la construction d'un parc relais en ouvrage à la gare ainsi que pour l'exploitation du stationnement en ouvrage et en surface sur voirie pour une durée de 30 ans et autorise la signature du contrat de délégation. **26 voix pour et 5 abstentions (Suzanne Jaunet, Marc Honoré, Daniel Giraud, Annie Debray-Gyrard et Assia Autret)**

Demande de subvention au Stif pour la construction d'un parking de 600 places à la gare

Le Conseil municipal sollicite auprès du Stif les subventions nécessaires pour la construction du parc relais en ouvrage à proximité immédiate de la gare et autorise la signature de la convention de financement (coût évalué à 7 975 000 € HT) ainsi que l'avenant à la convention concernant le parking actuel de la gare d'Achères-Ville. **26 voix pour et 5 abstentions (Suzanne Jaunet, Marc Honoré, Daniel Giraud, Annie Debray-Gyrard et Assia Autret)**

Attribution de subvention à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Louis-Jouvet

Le Conseil municipal décide d'allouer à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Louis-Jouvet une subvention de 1 600 € afin de mettre en œuvre pour l'année scolaire 2010/2011 un projet tournant autour de deux axes principaux que sont la citoyenneté et la production d'écrits, pour sensibiliser les élèves au respect de l'autre, en prévoyant tout au long de l'année, la rédaction de plusieurs écrits notamment de "slogans citoyens". **Unanimité**

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2010

Signature de l'avenant n°3 à la convention pluriannuelle de partenariat financier avec la Maison de l'Emploi Amont 78

Membre fondateur de la MDE Amont 78, la ville verse tous les ans une subvention de fonctionnement. La MDE Amont 78 a adhéré à la PFIL (Plateforme d'Initiatives Locales) Val de Seine, un dispositif visant à aider la création d'entreprises. Le soutien financier de la ville pour 2010 concernant la MDE 78 prendra en compte la subvention de fonctionnement ainsi que la cotisation supplémentaire liée à la PFIL soit 17 465 €. Le Conseil municipal autorise la signature de l'avenant n°3 à la convention pluriannuelle de partenariat financier avec la MDE Amont 78 et dit que la dépense en résultant est prévue au budget. **Unanimité**

Demande complémentaire de subventions auprès des organismes financeurs au titre du contrat de cohésion sociale (CUCS) pour l'année 2010

Dans le cadre du CUCS un second appel à projet a été lancé à partir de septembre 2010, concernant spécifiquement l'appui

à l'emploi des jeunes résidant en Zone Urbaine Sensible. La ville d'Achères a souhaité se positionner en déposant un projet « formation aux métiers de la sécurité ». Le Conseil municipal sollicite un financement de 10 000 € pour le projet de « formation aux métiers de la sécurité » auprès de l'État, service mission ville de la Préfecture des Yvelines et autorise la signature de tout acte, pièce ou document y afférant. **Unanimité**

Demande de subvention au Conseil général des Yvelines et à l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour l'établissement du profil de l'eau de baignade de l'étang des Bauches

La directive européenne 2006/7/CE et sa transcription en droit français (article D.1332-21 du code de la santé publique) imposent aux collectivités territoriales d'établir un profil de leurs eaux de baignade avant mars 2011. L'étang des Bauches, site de l'événementiel « Achères Plage », est concerné par cette obligation. Le Conseil municipal a approuvé la globalité du projet concernant l'établissement du profil des eaux de baignade de cet étang et autorise le Maire à solliciter auprès du Conseil général des

Yvelines et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie les subventions maximales pour cette opération ainsi qu'à signer toutes pièces nécessaires à ce dossier. **Unanimité**

Création de postes d'adultes relais en charge de la médiation sociale de proximité

Le Conseil municipal décide la création de 3 postes d'adultes relais en charge de la médiation sociale de proximité, autorise le Maire à signer les conventions avec l'État ainsi que les contrats de travail et tous documents en découlant et dit que les recettes et dépenses en résultant seront inscrites au budget primitif 2011. **Unanimité**

**Prochain conseil municipal
jeudi 10 février 2011**

Les séances du conseil municipal sont publiques. Pour connaître l'intégralité des délibérations et consulter le compte-rendu détaillé des séances : mairie-acheres78.fr

UNE ÉNERGIE NOUVELLE POUR ACHÈRES

Nous adressons tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité à l'ensemble des Achérois.

Bonheur au sein des familles, lieu privilégié de partage et d'écoute.

Réussite des parcours scolaires et professionnels pour un épanouissement de chaque individu.

Prospérité du monde associatif qui, par son dynamisme, est un élément essentiel de lien social, culturel, sportif... et qui contribue à l'harmonie de la vie de la cité.

Bonne, heureuse et douce année pour Achères

**Suzanne Jaunet, Marc Honoré,
Annie Debray-Gyrard, Daniel
Giraud, Roland Segui**

CONTINUONS ENSEMBLE

LA DÉMOCRATIE QUI GÊNE LES AGENCES DE NOTATIONS FINANCIÈRES

L'agence de notation financière Moody's vient de baisser la note de la Tunisie. Une note qui sanctionne le niveau de confiance des marchés financiers dans l'économie d'un pays. Quel cynisme ! Preuve en est faite, s'il fallait en douter, que les marchés financiers préfèrent les dictateurs et n'aiment pas la démocratie. Quoi de plus confortable qu'un pouvoir fort et non-démocratique pour faire ses petites et grandes affaires en toute tranquillité. La démocratie, c'est bien connu, c'est dangereux pour les affaires.

On comprend mieux l'empressement du gouvernement français à proposer ses services et son expérience en matière de maintien de l'ordre par la voix de Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères. Droits de l'homme ou recherche du profit ? L'agence Moody's a choisi : elle préfère Ben Ali.

De son côté, notre cher président Nicolas Sarkozy a toujours apporté un soutien inconditionnel à Benali. La réalité, c'est que la France est le principal fournisseur du marché tunisien et que les grands groupes industriels, de distributions et financiers prennent le pas sur les PME. C'est sans doute ce qui a amené Nicolas Sarkozy à féliciter Ben Ali réélu à... 90% avec un référendum douteux et contesté en 2009.

En privilégiant les intérêts économiques de groupes financiers, dont les richesses ne profitent qu'à eux mêmes, le gouvernement résume la politique étrangère de la France à un impérialisme "France-Afrique". Si l'on veut redorer l'image de la France des Lumières, il faudrait, déjà, sortir de l'OTAN, avant d'initier une véritable politique de coopération fondée sur le développement durable de l'économie et de la démocratie. La France pourrait ainsi contribuer à construire une politique étrangère européenne audacieuse sur un échiquier politique mondial, qui reste actuellement dominé par le libéralisme.

**Le groupe de la majorité
municipale**

UN NOUVEL AVENIR POUR ACHÈRES

LES EMPRUNTS DU SIDRU ATTEIGNENT LA COTE D'ALERTE

Dès le début de ce mandat en 2008, et grâce aux élus socialistes de Saint-Germain-en-Laye, nous avons alerté les Achérois et la municipalité sur la dangerosité des emprunts toxiques contractés par le syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères, le SIDRU. Ce syndicat regroupe 15 villes dont la ville d'Achères. À la suite d'articles parus dans la presse financière (l'AGEFI du 27 décembre 2010), l'information a désormais un écho national.

À quelle hauteur se situe le problème aujourd'hui ? Selon des estimations très sérieuses, la pénalité encourue si le syndicat voulait se dégager de ces produits financiers avariés, se monte au 31/12/2010 à 68 millions d'euros. Ceci représente, compte tenu des gains initiaux, une perte nette potentielle de 60 millions, soit 170% de la dette initialement souscrite. C'est un des pires cas d'emprunts toxiques de France qui ne cesse de s'aggraver. Une vraie bombe financière à retardement.

De ce fait, devant ce qu'il faut bien appeler l'incurie des gestionnaires, la Chambre régionale de la Cour des Comptes s'est emparée du dossier en novembre dernier. Il y a une double responsabilité dans cette affaire : responsabilité politique de la direction du syndicat (composée de maires et d'adjoints des communes) qui essaye de dissimuler son incompétence et responsabilité commerciale des banques qui ont vendu des produits risqués sans satisfaire à leur obligation de conseil.

Dans un contexte budgétaire tendu nécessitant une gestion saine et prudente de l'argent public, il est regrettable que la majorité municipale, soi-disant opposée au casino des marchés boursiers, ne dise rien.

**Daniel Lattanzio
et Cécile Clermont
www.acheres2008.com**

EN BREF

SPECTACLES

**FAITES
LE PLEIN
D'HUMOUR(S)**

Du 1^{er} février au 1^{er} avril 2011, rendez-vous dans les Yvelines pour vivre au rythme d'Antigel, Festival d'humour(s) en Yvelines ! Pendant deux mois, à l'initiative du Conseil général des Yvelines, 40 salles yvelinoises mettent le rire à l'honneur en accueillant 59 spectacles. Soit plus de 80 représentations réunissant toutes les formes d'humour pour tous les publics. Rendez-vous le 20 janvier 2011 à 18h dans un igloo posé sur le parvis du château de Saint-Germain-en-Laye pour découvrir en avant-première ce festival d'humour(s) en Yvelines : Eric Antoine, drôle de magicien, animera cette conférence de presse où vous découvrirez la richesse de la programmation et surtout des extraits, joués en direct devant vous, de quelques uns des spectacles ! Parmi les artistes participants citons Eric Bouvron, Jérôme Daran, Fabrice Éboué, les frères Taloche, Michael Gregorio, Thomas Ngijol, Trinidad...
Le festival passera par le Sax le 11 février (soirée humour musical avec Morocco, Carrington et Brown) et le 20 mars 2011 (soirée clowns avec IBaccalà). •

Info + www.antigel.yvelines.fr

LE SAX

**DEUX ORCHESTRES POUR
DEUX PUBLICS**



Avant leur concert du 19 décembre, Lorkès en Kuiv Karroussèl (Réunion) et La Muse à Zézette (Paris) ont passé une semaine en résidence

au Sax. Une rencontre musicale qui a permis à ces deux orchestres si éloignés géographiquement de mettre en commun leur expérience pour jouer ensemble.

Ils se sont produits au foyer Pompidou le 16 décembre (notre photo) et ont rencontré les écoliers achérois le lendemain au Sax. Les deux générations de public ont découvert et vivement apprécié cette musique guinguette mâtinée de maloya et de séga et interprétée avec des instruments traditionnels.

DES RYTHMES ET DES COULEURS

Dans le cadre de son partenariat avec le festival Africolor, le Sax a accueilli deux concerts exceptionnels les 19 et 24 décembre 2010. Un premier rendez-vous dédié à la culture maloya, lors de la Fêt Kaf, avec un concert de musique réunionnaise, suivi par un Noël mandingue mettant à l'honneur la culture malienne.



La Réunion commémore l'abolition de l'esclavage lors de la Fêt Kaf avec l'Amicale Ma-Zo, Lafous, La Muse à Zézette et Lorkès en Kuiv Karroussèl.



Un Noël haut en couleur célébré par les artistes mandingues Séga Sidibé, Adja Soumano (notre photo) et Djélily Kouyaté.

BIBLIOTHÈQUE

RENCONTRE AVEC UN POÈTE MUSICOLOGUE

Dans le cadre des rencontres littéraires «Entre ciel et terre, les écrivains à la bibliothèque», le poète bosniaque Kolja Micevic sera à Achères le jeudi 10 février 2011 à 20 heures.

Présenté par Yvon Le Men, l'auteur parlera de ses livres et rencontrera les lecteurs. La soirée sera suivie d'une dédicace et d'une collation.

Kolja Micevic est né en 1941 à Banja Luka (Bosnie-Herzégovine). Il a étudié la littérature comparée à Belgrade. Traducteur, poète, essayiste, il écrit aussi sur la musique et il a créé sa propre maison d'édition. Il a publié neuf recueils de poésie en serbe et autant en français : *Le pied du rêve*, *Le cristal de la mémoire*, *L'homme alarmé*, *Le lit défait*, *Le petit*

testament bosniaque...

Il a traduit de l'anglais en français les neuf variantes du *Corbeau* de Edgar Allan Poe, de l'italien en français et en serbe les versions intégrales et «terza-rimées» de *La Divine Comédie* de Dante Alighieri. Il a écrit des livres musicologiques dont : *Monde, bonne nuit !* (sur les cantates de Bach), *Mozart rencontre Scarlatti et Mozart (Le crime de Marie-Thérèse)*. Kolja Micevic vit en France depuis 1992.



SALLE BIRAUD

LE COLLECTIF S'EXPOSE...



Monique Maggio, Isabelle Laronze, Max Claver, Jozy S, Louis Chalard et Mado Morez

Afin de terminer l'année en beauté, une exposition du collectif des peintres achérois a été organisée salle Biraud, les 18 et 19 décembre derniers dans le cadre des animations de Noël. Parmi les peintres qui se sont succédé pendant ce week-end : Anna Ho Hon, Monique Maggio, Isabelle Laronze, Jozy S, Mado Morez, Isabelle Pocquet, Denise Perot, Max Claver, Francisque Junior, Jean Barbas, Louis Chalard. Pour l'occasion, l'exposition était montée d'un

étage, la salle Bussières accueillant le marché de Noël du Chêne feuillu. Si la fréquentation n'a pas battu des records, les artistes étaient heureux de se retrouver ensemble durant ces deux jours. Parmi les projets du collectif trotte l'idée d'un village d'artistes, un rendez-vous réunissant des peintres et créateurs achérois et de l'extérieur.

Prochaine expo les 5 et 6 mars 2011 avec Georges Salempin, artiste figuratif adepte du crayon à papier et du dessin.

EN BREF

LE SAX

CONCERT FOLK POP



Moriarty : Une jeune chanteuse franco-américaine à la voix sensuelle, aérienne et puissante et à la présence charismatique. La musique de Moriarty est un carnet de voyages et de réminiscences, un cabinet de curiosités, une sorte de folk nocturne et nomade. Les chansons sont à la fois mélancoliques et explosives...

→ Samedi 5 février à 20h30. 1^{ère} partie : Klink Clock

CHANSON POUR LES PETITES OREILLES



Elise Caron transporte petits et grands dans un monde de poésie explorant l'univers de

l'enfance. Voici un concert où l'on écoute des chansons comme si on nous racontait une histoire ; Elise Caron joue de sa voix caméléon pour une interprétation pleine d'émotions et d'humour.

→ Samedi 12 mars à 17h.

EN BREF

CSA

LOTO

Les nombreux amateurs de jeux de hasard ne manqueront sûrement pas le loto organisé par le CSA samedi 5 février 2011, salle Boris-Vian. L'ouverture des portes est prévue à 15 h pour un début des jeux vers 16 h 30. Les joueurs les plus chanceux pourront repartir avec des appareils multimédia ou d'électroménager. •

CLOCA

UN WEEK-END SUR LE TATAMI

Samedi 5 mars, au gymnase Pierre-de-Coubertin, la section judo du Cloca organise le championnat départemental 2^e division senior (masculin et féminin) de 12 h à 19 h. Cette compétition permet aux 5 premiers de chaque catégorie de poids de participer aux 1/2 finales d'Île-de-France 2^e division (ensuite les 4 premiers iront au Championnat de France). Le lendemain, dimanche 6 mars, de 7 h 45 à 19 h, se dérouleront les passages de grades "compétition" SHIAI (ouvert à l'Île-de-France). •

LA GAULE ACHÉROISE

DES MILLIERS DE POISSONS MIS À L'EAU



C'est par un après-midi plutôt frisquet, lundi 13 décembre, que les membres de l'association la Gaule achéroise ont transvasé près de 20 000 poissons dans l'étang des Souches. Livrés par camion par la "pisciculture du Moulin de Rouge", ce sont 18 000 gardons, 2 000 goujons, 50 black bass et 4 esturgeons qui sont partis rejoindre leurs congénères rescapés des pêches antérieures et découvrir leur nouvel habitat de 16 500 m² (1,6 ha). Même si le niveau de l'eau a baissé, la profondeur de l'étang des Souches varie entre 5 et 7 mètres. Après ce dernier repeuplement de l'année, Camille Le Clou, le président de l'association, et ses amis procéderont à la mise à l'eau de truites à l'occasion des concours prévus de juin à septembre. Avant de procéder à cet empoissonnement hivernal, l'association avait pris soin, quelques jours auparavant, de tendre des fils au-dessus de la surface de l'étang afin de dissuader les cormorans qui, lors de leur migration, sont susceptibles de faire une halte-déjeuner dans un plan d'eau poissonneux... Cette manne piscicole étant avant tout destinée au plaisir des adhérents

de la Gaule, fervents pêcheurs et amateurs de fritures !





LE MOT DE L'ÉLU

José Da Silva,
adjoint au maire,
chargé des sports

Après le repos bien mérité des vacances d'été trop vite passées, nous sommes revenus en septembre avec la journée des associations. Ce rendez-vous marque le départ de toutes les activités en général, sportives, culturelles et autres.

Dès la reprise de septembre 2010, le début de la saison sportive a été riche en événements et en projets pour le service des sports. Notre municipalité a la volonté de promouvoir le sport sur tout le territoire achérois et le désir d'accompagner les associations sportives. Différents projets ont vu le jour depuis la rentrée. Ainsi, on peut citer la mise en place d'un contrôle d'accès par badge des tennis couverts d'un coût de 7 000 €. Rappelons que cette installation sportive est mise à disposition de la section tennis à titre gracieux. Ce système permet aux adhérents de cette section de bénéficier d'un outil moderne et fiable qui augmente sensiblement la possibilité d'occupation des courts couverts et permet plus d'autonomie. J'espère que les adhérents apprécient.

Des efforts supplémentaires ont été faits par la municipalité, comme l'ouverture de nouveaux créneaux afin de pouvoir satisfaire notre jeunesse : après la boxe française voici la boxe anglaise, mise en place par le Cloca. Mais comme vous le savez, cela ne va jamais sans coût pour la Ville.

Le souci d'accompagnement et de soutien aux associations s'est traduit également par la signature d'un protocole d'accord entre certains sports en plein air afin de bénéficier de créneaux sur les installations couvertes en cas d'impraticabilité des terrains. Ce travail, initié par les services municipaux sous la houlette de l'élu chargé des sports, est le fruit d'une collaboration étroite entre les dirigeants associatifs et le service des Sports. Une concertation qu'il va falloir continuer et approfondir pour la prochaine saison afin de satisfaire si possible plus d'athlètes, même si ce partage

des installations est un vrai casse-tête ! La collectivité accompagne aussi les associations sportives avec l'octroi de subventions de fonctionnement (à hauteur de 240 000 € pour l'année 2010), sans oublier l'achat de matériel leur permettant de fonctionner sur les équipements municipaux mis gratuitement à disposition et nettoyés (par exemple : tapis de gymnastique, armoires de rangement, tableaux d'affichage, poteaux de badminton...). Le dynamisme de la politique sportive municipale, avec les éducateurs du service, s'est également affirmé par la mise en place d'une deuxième "rando-roller" qui s'est, cette fois, déroulée de nuit, rassemblant plus de 100 personnes en octobre 2010. Cette fin d'année a été marquée par l'animation traditionnelle du Téléthon mise en place par l'OMS et la municipalité avec l'appui de plusieurs associations, sportives ou non.

Enfin, l'année 2011 débute sous les meilleurs auspices avec la construction, courant février, d'une structure artificielle d'escalade sur le complexe sportif de la Petite-Arche. Grâce à cet équipement, tant attendu par les écoliers et les lycéens, nos éducateurs auront la possibilité d'enrichir leurs propositions à destination de nos jeunes. Cela montre la volonté de la ville de se doter d'installations variées et performantes.

Dans cette période difficile pour grand nombre de nos concitoyens, la politique sportive municipale est attentive à répondre au mieux aux préoccupations des acteurs du sport sur la ville. Cette détermination affirmée s'exprime par de plus en plus d'efforts de la collectivité au service des sportifs achérois.

Les Achérois savent que toutes les villes rencontrent des problèmes financiers, Achères n'est pas épargnée mais nous continuons à faire de grands efforts.

Je vous souhaite pour cette nouvelle année une parfaite santé pour vous et vos proches et la réussite personnelle ou dans vos activités.

Très bonne année 2011 !

EN BREF

ACHÈRES-SPORTS

ON S'INSCRIT !



Les éducateurs du service des Sports proposent le dispositif Achères-Sports aux enfants à partir de 5 ans durant les vacances d'hiver, du 14 au 25 février.

Les participants pourront s'initier à certaines activités (natation, gym, trampoline, basket...) ou se perfectionner.

Le programme complet des activités est disponible au service des Sports, 3, rue de la Croix-Rompue.

→ **Inscriptions jusqu'au 5 février.** •

ÉVÈNEMENT

BASKET DE NUIT

Organisée sous forme d'un tournoi par le service des Sports en partenariat avec le Cloca basket, la soirée se déroulera dans l'obscurité sous lumières fluorescentes. Le maquillage spécifique permettra d'identifier les participants. Spectacle visuel et auditif assuré !

→ **Vendredi 25 février, de 18h à 23h, gymnase de la Petite-Arche.** •

EN BREF

AIDES FACULTATIVES

DATES DE CONSTITUTION DES DOSSIERS

Allocation énergie pour les familles de 3 enfants et plus, les personnes âgées de 60 ans et plus et les personnes handicapées titulaires de la carte d'invalidité → Constitution du dossier du 1^{er} au 25 mars 2011 (date avancée par rapport aux années précédentes).

→ Critères d'attribution : être non imposable

→ Pièces à fournir : avis de non imposition 2010 sur les revenus 2009, un RIB et selon la catégorie, photocopie du livret de famille ou de la carte d'invalidité.

Remboursement de l'abonnement téléphonique pour les personnes de 65 ans et plus → du 1^{er} au 26 mars.

→ Critères d'attribution : être non imposable, avoir un abonnement téléphonique chez France Telecom.

→ Pièces à fournir dans les deux cas : avis de non imposition 2010 sur les revenus 2009, un RIB obligatoire.

Les constitutions de dossier se font au CCAS, bureau 16 (en mairie). Dans tous les cas, il faut être achérois depuis plus de 3 mois. •

GOÛTER DES ANCIENS

CRÉER LES CONDITIONS DU MIEUX-VIEILLIR



Comme le veut la tradition, le goûter des anciens se termine sur la piste de danse...

Rendez-vous traditionnel de la fin d'année, le goûter offert par la municipalité et le CCAS a rassemblé près de 500 seniors achérois mercredi 15 décembre salle Jean-Vilar. L'occasion de se retrouver pour un après-midi dansant, festif et convivial, animé par l'orchestre "Le pétillon". Après avoir remercié l'assistance de sa fidélité, Gaétane Pinier, adjointe à l'Action sociale, Solidarité et Personnes âgées, a résumé la situation actuelle, jugée inquiétante, notamment au niveau des mesures touchant le 3^e âge avec les privatisations de l'aide à l'autonomie et de la sécurité sociale. «*L'aide à domicile devrait relever d'un grand service public en partenariat avec les associations. Au-delà des valeurs de solidarité, c'est à ce chantier-là et pas un autre auquel le gouvernement devrait s'atteler ! C'est un choix politique et c'est surtout un choix de société !*», a-t-elle insisté. Une option prise clairement par la Ville, l'élue rappelant les actions municipales engagées en faveur des seniors : maintien des services à la population et rôle du CCAS, "relais privilégié des retraités". Le mieux-vieillir fait partie de cette politique engagée par la municipalité avec la mise en place d'activités variées (tai chi chuan, gymnastique, ateliers prévention santé, chorale, rencontres avec les jeunes élus, sorties, mois des personnes âgées, Téléthon...). L'adjointe a aussi évoqué

le maintien à domicile qui concerne une centaine de personnes en rendant hommage aux aides à domicile qui, par leur présence et leur écoute, participent pleinement au lien social.

FOYER POMPIDOU

RESTEZ BRANCHÉS !

Dans le cadre du prochain passage à la télévision numérique, les résidents du foyer Pompidou ont été conviés à une réunion d'information jeudi 16 décembre.



nouveau mode de diffusion garantit une meilleure qualité d'image et de son, et surtout l'accès gratuit à un plus grand nombre de chaînes !

Les aides financières sont de deux types pour les foyers en zone couverte par la TNT: aide à l'équipement de 25€ maximum, aide à l'antenne de 120€ maximum accordées sous conditions de ressources. L'assistance technique à domicile est gratuite pour les personnes de plus 70 ans

ou invalides à plus de 80%. Vous pouvez bénéficier de cette aide depuis le 8 décembre 2010, date de l'apparition d'un bandeau d'information défilant sur l'écran de votre télévision. Méfiez-vous du démarchage à domicile ! En cas de doute, contactez France Télé Numérique.

Info + Centre d'appel 0970 818 818 du lundi au samedi de 8h à 21h (prix d'un appel local) et www.tousaunumerique.fr

Depuis un peu plus d'un an, la France passe à la télé tout numérique région par région. À partir du 8 mars 2011, l'Île-de-France basculera à son tour dans ce mode de diffusion qui entraîne l'arrêt des 6 chaînes analogiques hertziennes. Pour continuer à recevoir la télévision, il faudra impérativement s'équiper soit d'un adaptateur TNT (pour les postes vendus avant mars 2008), soit d'un téléviseur TNT intégrée. L'antenne ne change pas. Ce

CENTRE CULTUREL

STAGE THÉÂTRE



La création d'un personnage par Laure Trainini. Initiation aux différentes techniques d'interprétation théâtrale. À partir de l'écoute de musiques et de chansons(classiques et modernes, du

répertoire international), de l'observation de reproductions de masques (art brut, commedia dell'arte), de tableaux, sculptures, photos, objets, accessoires et costumes, chaque participant(e) sera amené(e) à inventer, à créer un personnage.

→ Du lundi 14 au vendredi 18 février 2011, de 14h à 17h.

Stage à partir de 12 ans (11 ans pour les élèves du cours de théâtre du CCCA). Tarif : 70€ la semaine.

Info + Contact : ccca@orange.fr et 01 39 11 65 77

EN BREF

RENTRÉE SCOLAIRE 2011/2012

2^e ÉTAPE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions scolaires ont démarré et dureront jusqu'au 26 février

prochain. Au moment de votre rendez-vous au service Vie scolaire, vous devez vous munir des pièces suivantes : Livret de famille - Carnet de vaccination de l'enfant - Justificatifs de domicile - Nom, adresse et numéro de téléphone du travail des parents - Attestation d'hébergement certifiée conforme auprès de l'état civil (si famille hébergée) - Nom et téléphone d'une tierce personne - Numéros de téléphone personnel et portable - Carte allocataire CAF.

L'inscriptions serait annulée et reportée s'il manquait l'une de ces pièces.

Vos besoins en restauration scolaire, centre de loisirs et accueils périscolaires seront recensés lors de ce rendez-vous. Il est rappelé que les enfants qui fréquenteront l'école maternelle pour la première fois en septembre 2011 doivent être impérativement inscrits auprès du service Vie scolaire (décision ministérielle). En revanche, le passage de maternelle en élémentaire se fait automatiquement. •

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES (HORS-COMMUNE)

Inès Ait Aissa - Nael Amori
 - Loan Bardel - Olivia Bonnerio - Mathéo Bouchart
 - Clémentine Bredier - Yann Buisson - Léa Chateau - Gabriel Diard--Dessaux Nunes - Manon Faivre - Beverly Fala - Nathan Feutrel Hache - Nolann Fillatreau--Poulain - Maïa Frau - Fadwa Hiba - Elwyn Huby Auger - Bilal Ibouraban - Emma Jeannel - David Kidilu Nzeza - Léa Laporte - Alyssa Le Guédard - Charles Marmier - Anakim Mouassi - Mayssane Mouhtatine - Esther Munsong Nsimba - Rayhana Msatfa - Aya Nfis - Paul-Antoine Owona - Hugo Pimor Bertin - Louna Ramanantsoa - Lounika Rémy - Vince Rezgui - Maëlys Rivière - Léa Simon-Suisse - Maeva Souchet--Dujardin - Tiguida Sow - Gildas Tanguy - Sarah Tassan Gurle - Nora Zitouni.

MARIAGES

Monica Lopes Pereira & Jérémy Afonso Monreiro - Myriam Bouhazoua & Lahcen Tilioua - Nisrine Jakiri & Omar Khaled -Amal Gonzar & Tarik Maalem.

DÉCÈS

Georgette, Etiennette Pressurot (70 ans) - Manuel Neto (68 ans) - Fernand Maratray (83 ans) - Tahar Senhadj (75 ans) - Renée Ehrhart(90 ans) - Isaline Marchand (91 ans) - Serge Comtesse (83 ans) - Francis Mabeke (34 ans) - Roger Moison (79 ans) - Andrée Entringer (77 ans) - Irma Cavaletto (69 ans).

CYB'INFO

PARCOURS APPRENTISSAGE

Afin de sensibiliser les jeunes à l'apprentissage et l'alternance, une information collective est organisée en janvier 2011. Nombre de jeunes souhaitent intégrer une formation en alternance. Ces jeunes peuvent rencontrer de nombreuses difficultés dans leurs recherches d'écoles et d'entreprises. Face à ce constat, la Ville souhaite mettre en place une action orientée vers la recherche d'apprentissage avec l'aide de structures professionnelles spécialisées dans ce domaine (mission locale, CIOP...) afin d'aider les jeunes dans leurs démarches. Les objectifs de ce projet sont de répondre aux interrogations des jeunes en fonction de leurs qualités et compétences, dans le but de trouver les domaines d'activités qui leur correspondent le mieux et de les aider

à trouver un employeur et un centre de formation suivant le type de contrat qu'ils recherchent.

Différentes actions seront mises en place de janvier à juillet 2011 telles que des informations collectives sur l'apprentissage pour les jeunes scolarisés et déscolarisés permettant de les informer sur les modalités de l'alternance, les principaux domaines où se concentre l'apprentissage et l'orientation en voie professionnelle. Des entretiens individuels avec les conseillères du CIOP (Centre d'information et d'orientation professionnelle) et des ateliers de techniques de recherche d'emplois (Sensibilisation aux métiers, aide à la création de CV/Lettre de motivation et préparation à l'entretien d'embauche).

DON DU SANG

MERCI AUX DONNEURS

L'Amicale achéroise pour le Don du Sang Bénévole remercie sincèrement toutes les personnes qui ont répondu présentes aux sollicitations de l'Établissement Français du Sang et effectué ce geste citoyen en faveur des malades et des accidentés.

En 2010 la mobilisation a été la plus importante de ces dernières années. Vous êtes en effet plus de 800 donneuses et donneurs de sang à avoir répondu à cet appel. Vous n'êtes pas sans savoir que les

besoins sont de plus en plus importants et que 2000 donneurs sont nécessaires, chaque jour en Île-de-France, pour répondre à la demande.

→ **Dates des prochaines collectes, salle Boris-Vian (quartier de la gare)**: vendredi 11 et samedi 12 février, vendredi 29 et samedi 30 avril. Les vendredis de 16h à 20h, les samedis de 9h à 13h30. Inutile de venir à jeun, se munir d'une pièce d'identité.

Info + www.dondesang.net

RAPPEL

AFFAIRES MILITAIRES

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes, filles et garçons nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1995. Vous devez effectuer cette démarche dans le mois de vos 16 ans mais à partir du jour anniversaire. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale d'identité française et du livret de famille de vos parents.



Magazine d'information locale de la Ville d'Achères **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Alain Outreman
RÉDACTION : Marc Delbos **PHOTOS** : Marc Delbos, Romain Tiroit **CONCEPTION GRAPHIQUE** : Anatome
RÉALISATION : Nathalie Hiblot **IMPRESSION** : LNI **TIRAGE** : 8500 exemplaires sur du papier 100 % recyclé



HISTOIRE

LE LEGS AUX ROSIÈRES D'ACHÈRES

La traditionnelle cérémonie de présentation de la Rosière de la ville qui se déroule durant la fête de Pentecôte revêt un aspect historique du fait des deux legs offerts par deux Achéroises, à plus de 75 ans d'intervalle, à la jeune fille la plus méritante élue par le Conseil municipal.



Le caveau de la famille Pourlier-Cardaut au cimetière communal

Le 4 septembre 1913, le maire d'Achères - Eugène Delamare - donne lecture des dispositions testamentaires de madame veuve Germain Pourlier, demeurant à Achères au 6 rue Carnot où elle est décédée le 22 juillet 1913. Louise Cécile Cardaut, née le 12 mai 1849 à Achères et fille d'Armand Cardaut et de Louise Adélaïde Morlet, était l'épouse de Germain Alexandre Pourlier, décédé le 22 août 1906.

Par testament du 5 mars 1913, la veuve de Germain Pourlier lègue à la commune d'Achères une somme de 200 000 francs (pour situer l'importance de cette somme, en 1909, MM. Deschamps et Guérin ont acquis le Clos-Seigneur pour 45 050 francs). À la charge de la commune de :

- réparer et entretenir à perpétuité la sépulture Pourlier-Cardaut et la sépulture Cardaut qui se trouvent toutes les deux dans le cimetière d'Achères,

- servir et payer à son neveu Louis Armand Dominique Cardaut (1871-1948) - fils de Emile Armand Cardaut, né en 1851 et frère de Mme veuve Pourlier - pendant sa vie et à compter du décès de sa tante, une pension annuelle et viagère de douze cents francs,

- donner chaque année le jour de la fête de Pentecôte, en souvenir de son mari et d'elle, un prix de trois cents francs en espèces à la jeune fille de la commune qui sera reconnue la plus méritante par le Conseil municipal.

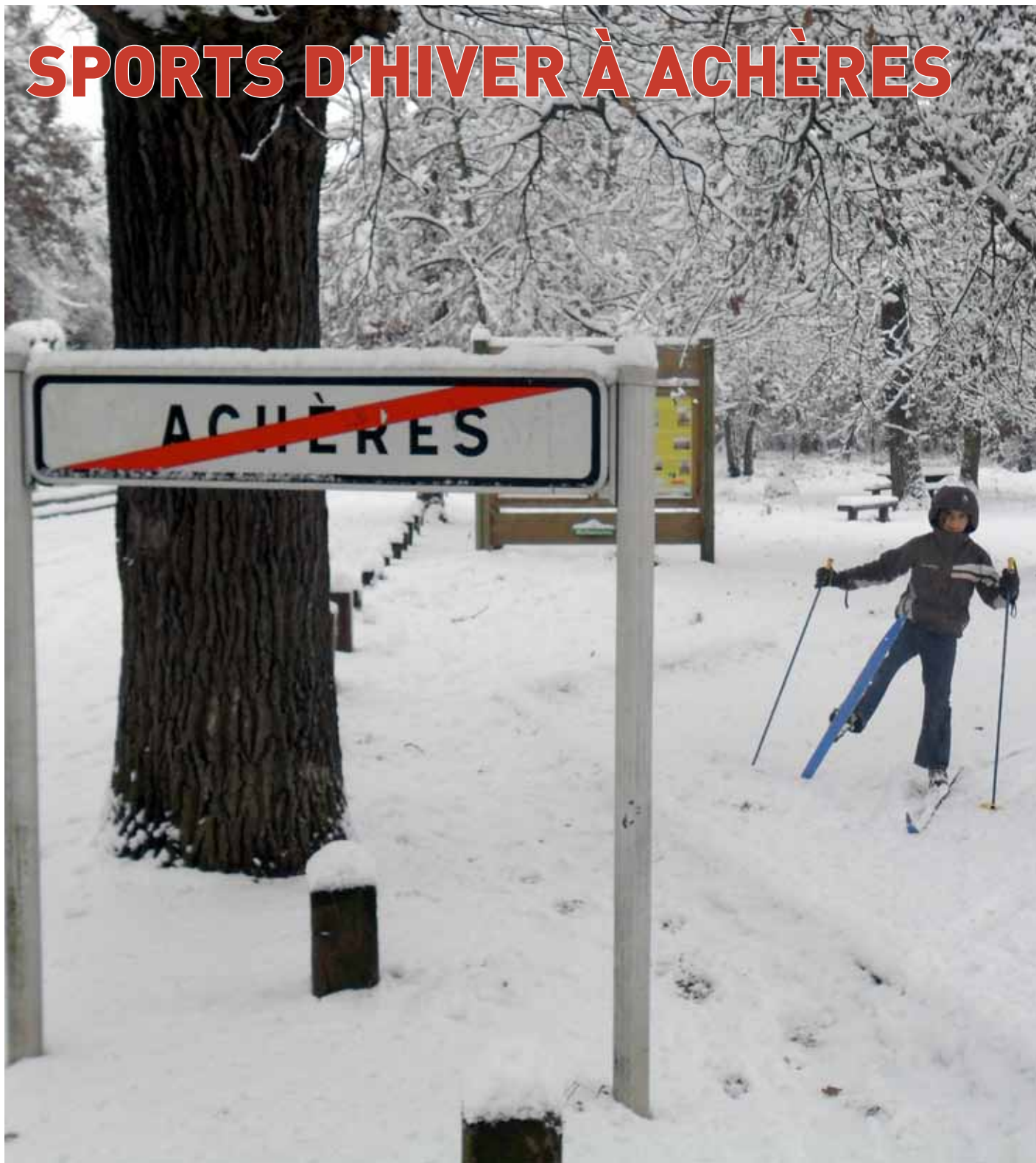
Le 11 février 1914, le maire, Eugène Delamare, informe le Conseil municipal que la commune vient d'entrer en possession du legs de 200 000 francs fait par madame Pourlier. Ces 200 000 francs et les intérêts depuis le 15 septembre 1913 jusqu'au 5 février 1914, soit une recette de 203 156 francs et 15 centimes, ont été versés à la trésorerie générale par les soins de M. le Percepteur receveur général. Eugène Delamare rappelle et expose que la commune, d'après les termes de la donation susvisée, doit en plus donner chaque année le jour de la Pentecôte, en souvenir de son mari et d'elle, un prix de 300 francs en espèces à la jeune fille de la commune qui sera reconnue la plus méritante par le Conseil municipal. En conséquence, il y a lieu d'assurer cette clause ! Après entente entre les membres du Conseil municipal, il est décidé que toutes les jeunes filles qui se croiront être dans les conditions voulues pour prétendre à l'attribution du prix de 300 francs, remis le jour de la Pentecôte grâce au legs Pourlier-Cardaut, devront être âgées de 18 ans et habiter la commune depuis 5 ans au moins.



Michelle Dupuy,
Rosière en 1965

Association « Pour la mémoire d'Achères »
20, rue du 8-Mai (porte 12)
et 8, rue Deschamps-Guérin Achères

SPORTS D'HIVER À ACHÈRES



Après les abondantes chutes de neige, notamment les 18 et 19 décembre, on aurait pu se croire sur quelque piste d'une station de moyenne montagne propice au ski de fond...

(Merci à Christine Grenet pour les photos)